

3. Linguistique textuelle

3.1. Émergence et développement de la linguistique textuelle

La linguistique textuelle est une sous-discipline des sciences du langage. Elle a émergé au cours des années 50 du siècle dernier. Sa naissance coïncide avec celle de l'analyse du discours. Elle vient comme le prolongement naturel de la rhétorique qu'elle va remplacer, explique Jean-Michel Adam (2010a). Cela dit, « il a fallu presque un demi-siècle pour que la linguistique textuelle - d'origine assez largement anglo-saxonne - finisse par s'imposer en France ». (Adam, 2010a).

Adam explique également que cette discipline est apparue en Allemagne, au cours des années 1950 et qu'elle s'est alors développée « dans le cadre du second Cercle de Prague et, en Angleterre, chez Halliday et Hasan (1976) qui sont les premiers à ne pas grammaticaliser le transphrastique en considérant le texte comme une grande phrase ou comme une simple suite de phrases » (Adam, 2008).

Parmi les écrits de chercheurs qui peuvent être considérés comme des précurseurs de la linguistique textuelle, on cite ceux de Eugenio Coseriu (1955-56), d'Harald Weinrich (1969, 1971), de Roland Barthes (1966, 1970), de Jan Firbas (1964), de Frantisek Danes (1974), de Horst Isenberg (1970), d'Irina Bellert (1970) et de Sophie Moirand (1975), etc. (Adam, 2010a).

Parmi les revues qui s'intéressent à la linguistique textuelle, il y a la revue *Pratiques*. Elle publie plusieurs articles de chercheurs qui s'inscrivent dans cette discipline. C'est le cas de Jean-Michel Adam (1976, 1977), de Bernard Combettes (1975, 1977, 1988), de Michel Charolles (1976), etc. (Adam, 2010a). En traitant du rôle capital joué par cette revue dans l'émergence de la linguistique textuelle, Adam souligne ce qui suit :

« Sans se positionner collectivement dans le champ de l'AD, *Pratiques* a joué un rôle important dans le développement de la linguistique textuelle (LT) en France. Tout commence en 1974 par un article de J.-F. Halté : "La grammaire et les textes". Article prolongé, l'année suivante, par B. Combettes et J. Fresson : "Quelques éléments pour une linguistique textuelle" (1975). Trois numéros s'inscrivent très clairement dans cette perspective : le n° 10 (1976) "Enjeux des textes", les n° 11-12 (1976) et le 14 (mars 1977) consacrés au « Récit » et le n° 13 « Textes-linguistique »

de janvier 1977. Dans une grosse synthèse de *Pratiques* 11-12 : "Grammaire de texte – Théorie du discours – Narrativité" (1976b, p. 133-154), M. Charolles complète sa note de lecture du n° 10. (Adam, 2016, parag. 37).

Parmi les publications qui contribuent au développement de la linguistique textuelle, on doit citer les incontournables publications ci-après d'Adam :

- 1990 : *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*. Liège : Mardaga
- 1992 : *Les textes : types et prototypes*, Paris, Nathan.
- 1999 : *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.
- 2000 : *La presse écrite : des genres aux mélanges de genres*, Lausanne : Fac. des Lettres.
- 2001 : *Genres de la presse écrite et analyse de discours*, Besançon : PUF-C.
- 2005 : *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris : Armand Colin.

3.2. Objet et préoccupation de la linguistique textuelle

En définissant la linguistique textuelle, Dominique Maingueneau (1996, p.82-83), tout en précisant qu'on parlait dans les années 1960 et 1970 plutôt de grammaire de texte, explique que la linguistique textuelle est « une discipline qui prend pour objet la textualité, c'est-à-dire les propriétés de cohésion et de cohérence qui font qu'un texte est irréductible à une simple suite de phrase (Rastier 1989 : 281) ».

Maingueneau (1996, p. 83) soutient également que les recherches de cette discipline peuvent être menées

« de points de vue différents mais complémentaires : celui du producteur (quels processus mobilise-t-on pour produire un texte qui forme une unité?), celui du coénonciateur (comment parvient-on à comprendre un texte, c'est-à-dire à intégrer ses multiples composants?), celui de l'analyste, qui appréhende le texte comme une structure hiérarchique ».

Il ajoute que « la délimitation du champ de la linguistique textuelle fait l'objet de controverses. Certains lui donnent avant tout pour objet les phénomènes de cohésion, d'autres,

en s'orientant vers les problèmes de genres et de typologie des discours, sont très proches des perspectives de l'analyse du discours ».

Avant de traiter de la tâche de la linguistique textuelle, Adam (2005 :36-37) explique que « Les solidarités syntaxiques entre unités de la langue n'ont qu'une portée très limitée ». Il ajoute que dès que l'on dépasse le stade de la phrase « pour entrer dans le domaine transphrastique, d'autres systèmes de connexion apparaissent, qui ne reposent pas sur des critères syntaxiques mais sur des marques et des instructions relationnelles de portée plus ou moins lointaine ». Cela le conduira à affirmer que

« La tâche de la linguistique textuelle est de définir les grandes catégories de marques qui permettent d'établir ces connexions qui ouvrent ou ferment des segments textuels plus ou moins longs [...] La linguistique du texte doit donc élaborer des concepts spécifiques et définir des classes d'unités «intermédiaires [...] entre la langue et le texte» (Combettes 1992: 107) [...]. » (Adam, 2005a)

Pour ce qui est de la tâche de la linguistique textuelle dans la tradition anglo-saxonne (au cours du début des années 1990), Adam (2010 c, p.45) explique que

« La reconnaissance de l'existence de contraintes communes à tous les textes et de contraintes propres à des classes de textes a fait que la LT s'est vu assigner, à l'époque, dans la tradition anglo-saxonne, la double tâche de décrire le mode de fonctionnement des textes et d'identifier les différents types de textes. Les typologies de texte oscillaient et oscillent toujours dans les théories d'origine anglo-saxonne entre types de textes (Textypen), genres de texte (Textsorten) auxquels il faut ajouter les genres littéraires (Gattung) ».

En traitant des préoccupations de la linguistique textuelle, Adam (1999) explique que pour cette discipline, le « texte est formé par la combinaison-composition d'unités élémentaires et il s'agit de décrire et de théoriser une compositionnalité qui doit être approchée par niveaux d'organisation et de complexité ». Il précise également cette discipline « ne prétend pas que ces niveaux d'organisation définissent à eux seuls et régissent de façon autonome l'unité interactionnelle complexe et toujours singulière qu'est un texte ». En d'autres termes, explique-t-il « aux contraintes générales qui mènent des propositions à l'unité texte », il convient d'ajouter les « contraintes qui sont, à la fois, celles de *l'interaction* en cours, avec ses

paramètres situationnels et psychosociaux [...], celles de *la langue choisie* et celles enfin des *genres discursifs* [...] ». (Adam, 1999).

3.3. Linguistique textuelle et autres champs de recherche

Quels liens entretient la linguistique textuelle avec la grammaire de texte et avec les recherches portant sur les typologies textuelles ? Adam (2005) explique à ce sujet que

« L'hétérogénéité et la complexité de son objet ont eu progressivement raison des ambitions structuralistes initiales de la linguistique textuelle: élaborer, d'une part, une «grammaire de texte» et présenter, d'autre part, des « typologies de textes». Ce double deuil étant aujourd'hui fait, la linguistique textuelle doit prioritairement se situer par rapport à deux domaines disciplinaires proches: l'analyse de discours et la pragmatique » (Adam, 2005b).

Adam (2010a) expliquera également que pour plusieurs raisons, d'ordre épistémologique notamment, la linguistique textuelle dépasse « les limites des grammaires de textes et des typologies de textes (types de textes et genres de textes) » (Adam, 2010a).

Jean-Michel Adam, consacre à la définition de la linguistique textuelle et à l'explicitation de l'apport des autres théories, le premier chapitre de son ouvrage intitulé « *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours* ». Dans le compte rendu de lecture de cet ouvrage, Aleksandra Nowakowska (2005, parag. 2) explique qu'Adam y

« explicite l'apport des théories fondatrices de la discipline, comme les travaux de Saussure sur la distinction langue/parole, ceux de Benveniste sur l'énonciation et ceux de Bakhtine sur les genres du discours. La linguistique textuelle est mise en relation avec l'analyse du discours, afin de montrer les objets communs et les différences. En tant que branche de l'analyse du discours, la linguistique textuelle n'étudie pas le contexte d'énonciation, tout en reconnaissant le caractère dialogique de tout texte, dans son rapport à l'interdiscours et à la « formation sociolinguistique ».

Qu'en est-il de la relation qui peut être établie entre la linguistique textuelle et la théorie des genres de discours ? Il semble que le développement de la linguistique textuelle ait coïncidé avec le rejet de la typologie des textes au profit de la notion de genres de discours. En 1999, Adam soutient qu'un « un genre relie ce que l'analyse textuelle parvient à décrire

linguistiquement à ce que l'analyse des pratiques discursives a pour but d'appréhender socio discursivement » (Adam, 1999 : 83).

Nous pouvons considérer que c'est la notion de genre qui a contribué à rapprocher davantage la linguistique textuelle de l'analyse du discours (Passage de la notion de texte à celle de discours).

Par ailleurs, Adam (2010 c, p.4) estime que la linguistique textuelle doit être distinguée de la linguistique transphrastique et de l'analyse textuelle :

Il me paraît effectivement utile de distinguer la Linguistique transphrastique de la Linguistique textuelle et de l'Analyse textuelle. Ainsi s'expliquent les positions actuelles de mes collègues et amis Michel Charolles et Bernard Combettes : l'un et l'autre ont abandonné les ambitions de la LT (et plus encore de l'AT) pour se concentrer sur des faits linguistiques relevant du transphrastique. C'est clair dans leurs derniers livres, publiés chez Ophrys.

3.4. Analyse textuelle des discours

Plusieurs chercheurs ont préféré, à partir de la fin des années 1990, traiter de et travailler sur les discours au lieu de parler du ou de travailler sur le texte. Cela aura naturellement une incidence sur le développement et préoccupation de la linguistique textuelle.

« E. Coseriu, qui semble avoir été un des premiers, dès les années 1950, à employer le terme « linguistique textuelle », propose très justement, dans ses derniers travaux, de distinguer la «grammaire transphrastique» de la «linguistique textuelle» (1994). Si la première peut être considérée comme une extension de la linguistique classique, la linguistique textuelle est, en revanche, une théorie de la production co(n)textuelle de sens, qu'il est nécessaire de fonder sur l'analyse de textes concrets. C'est cette démarche que nous nommons analyse textuelle des discours. » (ADAM, 2005b)

Adam explique également à ce sujet, sous le titre « L'Analyse Textuelle des Discours : entre linguistique textuelle et analyse de discours », ce qui suit : « Je rattache l'analyse textuelle des discours (désormais ATD) au champ de la LT et à celui de l'AD, via la question centrale des genres de discours. Mes travaux visent à réintégrer les théories du texte dans les théories du discours» (Adam, 2010 b).

L'analyse textuelle des discours fait partie de l'analyse de discours :

« L'ATD est pensée en fonction de trois observations préliminaires: la linguistique textuelle est une des disciplines de l'analyse de discours, le texte est l'objet d'analyse de l'ATD, et, dès qu'il y a texte, c'est-à-dire reconnaissance du fait qu'une suite d'énoncés forme un tout de communication, il y a effet de généricité, c'est-à-dire inscription de cette suite d'énoncés dans une classe de discours » (Adam, 2012, p.1).

Références bibliographiques

ADAM Jean-Michel (1999). Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes, Paris, Nathan.

ADAM Jean-Michel (2005 a). « La notion de typologie de textes en didactique du français : une notion dépassée ? », Recherches n°42, Lille, pages 11-23.

ADAM Jean-Michel, (2005 b), La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours, Paris : Armand Colin.

ADAM Jean-Michel, (2008) « Note de cadrage sur la linguistique textuelle », dans Durand J. Habert B., Laks B. (éds.) Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF'08, Paris, 2008, Institut de Linguistique Française. Linguistique du texte et de l'écrit, stylistique. url : <https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/abs/2008/01/cmlf08329/cmlf08329.html>.

ADAM Jean-Michel (2010a) "La linguistique textuelle : entre stylistique et analyse de discours", *La Clé des Langues* [en ligne], Lyon, ENS de LYON/DGESCO (ISSN 2107-7029), septembre 2010. URL: <http://cle.ens-lyon.fr/plurilingues/langue/domaine-de-la-linguistique/la-linguistique-textuelle-entre-stylistique-et-analyse-de-discours>

ADAM Jean-Michel (2010 b) « L'analyse textuelle des discours. Entre grammaires de texte et analyse du discours ». Conférence donnée dans le cadre d'une journée d'hommage à Patrick Charaudeau : « L'analyse du discours dans les sciences du langage et de la communication », Lyon II, le 4 juin 2010. <https://www.unil.ch/files/live/sites/fra/files/shared/ATD.pdf>

ADAM Jean-Michel (2010 c) « L'émergence de la Linguistique Textuelle en France: entre perspective fonctionnelle de la phrase, grammaires et linguistiques du texte et du discours ». <https://periodicos.ufpe.br/revistas/INV/article/download/1346/1020>

ADAM Jean-Michel (2012). « Analyse textuelle des discours: niveaux ou plans d'analyse ». *Filologia E Linguística Portuguesa* 14 (2):191-202. <https://doi.org/10.11606/>

ADAM Jean-Michel (2016). « *Pratiques*, la linguistique textuelle et l'analyse de discours, dans le contexte des années 70 », *Pratiques* [En ligne], 169-170. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/2931> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.2931>.

MAINGUENEAU Dominique (1996). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil. Col. Mémo.

NOWAKOWSKA Aleksandra (2005). « Jean-Michel Adam, La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 44, pp.169-214. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1690> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.1690>